PETITION REOUVERTURE POSTE ROBESPIERRE : 2 500 SIGNATURES

Dazibao

Journal citoyen talençais

N° ISSN en cours

Juin 2009 N° 10

http://dazibao.talence.over-blog.com

LE DEVENIR DE LA BIBLIOTHEQUE GAMBETTA

L'avenir de la Bibliothèque Gambetta est à l'ordre du jour depuis quelques mois.

Dans un 1er temps, la Mairie eut le projet d'installer un point prêt dans une Résidence pour Personnes Agées, ce qui ne correspondait pas aux attentes des usagers : lieu privé, peu visible, non ouvert sur l'extérieur, très peu de livres, horaires d'ouverture très réduits... Un rassemblement eut lieu le 7 avril 09 devant la bibliothèque Gambetta et permit aux usagers de s'exprimer. Leurs avis et leurs sentiments sur cette bibliothèque de quartier furent unanimes. Voici quelques propos entendus:

« Nous aimons notre bibliothèque; elle correspond à nos attentes; elle est bien située car dans un lieu public ouvert sur une cour, ouvert sur le quartier; sa dimension est convenable; elle a une âme à laquelle nous tenons beaucoup; si elle peut être améliorée, ce serait uniquement par un bon «coup de peinture» et la remise en état des toilettes; nous n'en demandons pas plus; nous sommes satisfaits de profiter de ce lieu de vie, de rencontre, lieu convivial, dans un quartier qui manque de structures de ce type, et nous demandons son maintien dans ce lieu même, dans les mêmes conditions d'accueil, d'horaires d'ouverture et avec un stock aussi important de livres et de documents ».

Les usagers s'étonnèrent aussi vivement que tous les adhérents de cette bibliothèque n'aient pas été informés par la Mairie de ce projet de fermeture et qu'ils n'aient pas été tous contactés afin de donner leur avis sur ce lieu public qu'ils fréquentent régulièrement.

Nous ne comprenons pas en effet quelles sont les raisons (autres que celles invoquées: vétusté des locaux, que les usagers acceptent, et baisse de fréquentation, dont les raisons peuvent être discutées) qui poussent la Mairie à vouloir modifier le lieu et le mode de fonctionnement de la bibliothèque Gambetta. Les usagers souhaiteraient la mise à disposition, à la bibliothèque, d'un cahier dans lequel ils pourraient s'exprimer. M.Villega Arino a reconnu qu'il n'y avait pas d'urgence à ce projet, et s'est engagé à proposer à la Mairie un moratoire …

Catherine Joanlanne, Conseil des Quartiers Nord

Édito

A la bibliothèque municipale Gambetta, les usagers lecteurs ne se sont pas laissés faire. Ils se sont mobilisés pour que le devenir de leur bibliothèque de quartier ne se décide pas sans eux.

A la Poste Robespierre, la mobilisation est impressionnante. Le *Comité Talençais de Défense des Services Publics* présent sur le marché de Thouars, devant les autres Postes de la commune, dans les réunions publiques, a recueilli 2500 signatures d'usagers du service public de la Poste pour la pétition qui exige la réouverture de leur agence et qui refuse la politique du fait accompli. **2500 signatures, ça n'est pas rien ! Cela représente 5 % de la population de Talence, 10 % des électeurs,** de quoi vous donner une belle légitimité si on pouvait encore en douter.
Vendredi 19 juin, ils sont allés déposer la pétition, accompagnés de leurs élus (député, conseiller général, conseiller municipal). Ils ne sont pourtant toujours pas entendus ! Un service public peut-il aller de façon aussi frontale contre son public ?

Dans les écoles de notre commune comme un peu partout en France, l'annonce de la remise en cause de la maternelle a fait l'effet d'une bombe. Les parents et les enseignants ont réagi et refusent d'envisager que le service public de l'Education Nationale puisse supprimer la petite section de maternelle et diriger les enfants vers des « jardins d'éveil ».

La question de la réouverture de la gare Médoquine, sa connexion avec les transports en commun (tram et bus) est en train de revenir dans le débat public : quelle bonne nouvelle ! Dazibao vous en dit plus.

Allons-nous pouvoir enfin mieux partager l'espace public Gambetta-Libération devenu le « couloir de la peur » pour de nombreux cyclistes, les enfants, les personnes âgées et celles à mobilité réduite ?
De même, pourrons-nous sauvegarder la magnifique prairie municipale Pompidou (à côté de la RPA Bel Air) ? Un dossier Dazibao est en préparation.

On le voit, les biens publics sont attaqués de toutes parts. Les usagers, que nous sommes tous, ne sont pas d'accord et le montrent. Ce dixième numéro de Dazibao vous présente un état des lieux et vous invite à rejoindre et grossir les rangs des défenseurs des services publics, ici et maintenant.

DERNIERE MINUTE… **Au Conseil municipal du 15 juin, M Villega, 1er adjoint a tranché. La bibliothèque sera transférée dans le square Fehlmann, dans l'ancienne maison du gardien qui sera rénovée. Pendant ces travaux (jusqu'en décembre ?) la bibliothèque poursuit ses activités sur le site actuel.**

BIBLIOTHEQUE GAMBETTA: HAPPY END ?!?

Les usagers de la bibliothèque Gambetta, confrontés depuis plusieurs mois à une grande incertitude sur l'avenir de leur bibliothèque viennent d'apprendre que son déménagement dans le square Fehlmann va intervenir dans quelques mois. Il sera nécessaire d'effectuer des travaux dans le nouveau local qui sera aménagé pour recevoir adultes et enfants avec un rayon destiné aux tout petits et un équipement informatique. Depuis la réunion publique du 7 Avril 2009, tous espéraient qu'une concertation permettrait d'éviter le déplacement de ce service public de proximité. Les usagers ont été entendus pour l'essentiel sur le lieu d'implantation et sur la mixité générationnelle qu'il procure.
Nous avons deux interrogations qui persistent : d'une part, la surface du nouveau local plus petit que l'ancien, et d'autre part le nombre de livres mis à disposition qui pourrait diminuer de 12000 à 5000 volumes. Même si l'on peut estimer qu'un certain nombre d'ouvrages ne sont pas ou plus empruntés, il serait dommage de perdre autant de ressources documentaires.
Nous resterons vigilants sur l'évolution de la bibliothèque, et souhaitons être consultés sur les aménagements futurs.
Il faut savoir se féliciter quand un petit pas du côté de la concertation fait espérer le printemps : inauguration prévue en Mars 2010.

Graziella Danguy

LES LIQUIDATEURS

Vendredi 19 juin, à 12h, poste Mériadeck, à Bordeaux une centaine de personnes se sont rassemblées pour accompagner le *Comité Talençais de Défense des Services Publics* qui déposait ce jour auprès de la directrice départementale la pétition et ses 2500 signatures de citoyens usagers talençais de la Poste, pour exiger la réouverture de l'agence Robespierre (Bagatelle).
Elles étaient accompagnées de leur député Noël Mamère, de leur conseiller général Gilles Savary, de Jean Claude Paris, conseiller général de Bègles, de représentants de syndicats de la Poste (Jean-Pierre Bernadet pour la CGT, Bernard Lavorel pour SUD), d'organisations de défense des services publics (Bernard Coadou pour la *Coordination Santé Solidarité Gironde*, Jacques Delaveau pour le *Mouvement de sauvegarde des services publics Sud-Gironde)*, de Jean Luc Gasnier, président d'*Attac33* et du NPA.
Tous considèrent que ce qui arrive à la poste Robespierre aujourd'hui est à l'image de ce qui ce qui se passe dans toute la France et pour de nombreux services publics : leur destruction planifiée.
Cela a commencé par les Postes rurales (c'est le cas tout dernièrement à Cabanac), le sale boulot se poursuit aujourd'hui pour les bureaux de quartiers dans les villes : Robespierre Talence : fermé, Pessac Verthamon : bientôt fermé, Malartic Gradignan menacé... A qui le tour ? Ce sont 4500 agences postales qui auront fermé d'ici 2 ans, pour faire de la Poste une entreprise privée.
M. Savary condamne cette destruction du réseau postal qui assurait la continuité et l'égalité sur l'ensemble du territoire et pour tous. Il rappelle que c'est une richesse de notre pays, patiemment construite, facteur essentiel de lien social, qui se décompose sous nos yeux.
M. Mamère insiste sur le fait que, si la Poste paye un lourd tribut à la destruction des services publics, elle n'est pas la seule : la santé, l'école, les transports sont en train de connaître le même sort.
M. Paris invite toutes ces forces à se rassembler à l'échelle du département de la Gironde.
Les gestionnaires locaux de La Poste se disent très satisfaits de la fermeture de Robespierre. Ils sont satisfaits d'avoir sacrifié les usagers de cette poste de quartier pour diminuer la file d'attente au bureau central (où une clientèle captive consomme les nouveaux produits de la poste (gadgets, prêts à poster, etc.). Ils jouent les usagers les uns contre les autres. Usagers eux aussi des services publics, ces gestionnaires sont pourtant les agents satisfaits de leur liquidation. Ils pourront toujours dire qu'ils appliquent les ordres.
2500 signatures, cela représente 5 % de la population talençaise, 10 % des inscrits sur les listes électorales.
Nous sommes doublement légitimes : d'abord par nature en tant qu'usagers d'un service public, ensuite par l'importance de notre mobilisation.
Il faut rappeler à la direction de La Poste qu'elle est un service public ! Nous n'acceptons pas ce renversement pervers des rôles où le public doit supporter l'arbitraire de gestionnaires.
Face à l'obstination des dirigeants de la Poste qui appliquent avec zèle les consignes nationales, le *Comité Talençais de Défense des Services Publics* propose de travailler à la constitution d'un **Comité départemental de défense des services publics** pour bloquer le processus de privatisation largement entamé (hélas!) et reconquérir pied à pied l'intégralité de ce bien public.

Pierre-Alain Ducasse et Gérard Clabé
Comité Talençais de Défense des Services Publics.

DIALOGUE DE SOURDS A L'AUDIENCE

POSTE MERIADECK 19 JUIN

Notre délégation était composée de Nicole Gayet, Petra Rosay, Benoit Bergeon, rejoints par la suite par Jean-Pierre Bernadet.
La directrice régionale étant absente, nous avons été finalement reçus par M. Gallet, directeur du Groupement Postal de Talence et M. Guillon, responsable départemental des relations avec les mairies.

Petra présente les 2500 pétitions en réitérant notre demande de réouverture du bureau Robespierre (Bagatelle), au nom du principe de maintien du service public de proximité. Nous venons protester avec l'ensemble des citoyens usagers de la Poste contre la dérive commerciale de la nouvelle société anonyme La Poste et sa politique de fermeture de bureaux annexes, de diminution des horaires d'ouverture, au nom d'une stratégie de développement des points de vente pour les clients.

Les arguments de la direction de la Poste n'ont pas changé : il s'agit selon elle d'une simple réorganisation des moyens, résultant d'une étude de marketing, devant permettre une diminution du temps moyen d'attente devant les guichets. Toute extrapolation vers des objectifs cachés de rentabilisation en vue de privatisation ne saurait être que procès d'intention. D'ailleurs cette réorganisation du bureau central de Talence est un succès puisque la durée moyenne d'attente est passée de 10 minutes à 2 minutes 30 ! Quelle signification accorder à une telle mesure, si pour venir de la rue Robespierre jusqu'à la Poste centrale il aura fallu 15 minutes aller, puis 15 minutes retour à pied, ou 5 minutes en voiture plus 10 minutes pour trouver une place de stationnement !

C'est alors qu'arrive Jean-Pierre Bernadet, du syndicat CGT la Poste. Sa présence est immédiatement récusée par M. Gallet, puisque a priori non prévue dans nos accords. Sur l'insistance de Nicole, menaçant de quitter la réunion, la tension s'apaise. M. Guillon explique alors que bien sûr, dans toutes les communes de Gironde où il a été amené à gérer la fermeture d'un bureau, il y a eu des manifestations, de la mauvaise humeur, mais partout, les clients se sont habitués et ont accepté le nouveau fonctionnement.

La présence de Jean Pierre Bernadet permet d'éclairer le débat d'un jour nouveau. Selon lui, la fermeture de Robespierre et la réduction des horaires sur les autres bureaux de Talence ont permis à la Poste de gagner un emploi sur Talence ! Faiblement contestée par M. Gallet, cette information confirme que cette réorganisation n'a pas vraiment pour objectif d'améliorer le service des clients, mais bien d'accroître la rentabilité de La Poste SA !

Benoit Bergeon

VELOCITAL FAIT ECOLE !

Lorsqu'une idée est juste, elle fait son chemin toute seule.
Le « couloir de la mort » à Talence a été baptisé ainsi par VéloCiTal.
Il est curieux d'entendre maintenant des Maires parler de leurs futurs tramway ou BHNS (Bus à Haut Niveau de Service).
Tout est beau et magnifique. Mais, le discours change dès que la discussion dérape sur les commerces et sur la place du vélo.
A cet instant, pointe-t-on ses regards sur le pauvre cours de l'Argonne ? Non. Seulement sur les Cours Gambetta et Libération. Et il est affirmé solennellement et unanimement par tous les décideurs en chaire, que les erreurs talençaises ne seront pas reproduites chez eux.
Ouf ! Il n'y aura pas d'autre « couloir de la mort » dans la CUB !
Puisque tous les autres Maires, la CUB et la population ont été sensibles aux messages de VéloCiTal publiés dans Dazibao, dans le Sud Ouest et ailleurs, n'est-ce pas là un résultat remarquable?
« Le couloir de la mort » a fait école et le mauvais exemple Talençais ne sera pas suivi ailleurs. Alors, Talence, ville exemplaire …
Merci VéloCiTal! *Michel Zmirou, association Adecats*

En attendant, le cours Gambetta-Libération à Talence reste bel et bien « un couloir de la peur », il est un lieu d'insécurité majeure pour les centaines de cyclistes potentiels qui n'osent pas l'emprunter ou les dizaines qui roulent en permanence sur les trottoirs. On ne s'y habitue pas et on continue à exiger son réaménagement.
Infos: yvan.kaczmar@cegetel.net
Rendez-vous à la rentrée au Forum des assos sur le stand VéloCiTal.

DAZIBAO AU FORUM DES ASSOS
SAMEDI 5 SEPT AU JARDIN PEIXOTTO
APERO ET REPAS CITOYEN A 12H30

A QUAND UNE GARE A LA MEDOQUINE ?

La Communauté Urbaine de Bordeaux a confié à *Egis-rail* une étude de desserte de transport en commun en site propre entre le CHU Pellegrin et le quartier de GRADIGNAN Beausoleil via le domaine universitaire.

Dans le document de janvier 2009 les informations concernant le réseau ferroviaire et notamment la gare de Talence Médoquine sont incomplètes.

La gare de Talence Médoquine comporte 4 voies de circulation:

• 2 sur l'axe principal : gare de Bx St Jean ↔ Sud-Gironde ↔ Landes ↔ Pyrénées.
• 2 sur la ligne de ceinture : gare de Bx St Jean ↔ Caudéran-Mérignac ↔ Bx St Louis-Ravezies ↔ Blanquefort ↔ Médoc.

Ces 2 dernières voies longent l'ancien quai voyageurs situé sous le pont du Haut-Brion (nouvellement construit) sur lequel passent en site propre les bus de la ligne 41 (CHU Pellegrin-Gradignan Malartic).

Pourquoi ne pas faire de ce site privilégié, où se superposent des transports en commun en site propre, un pôle multimodal en reliant le quai voyageurs de la gare au pont du Haut Brion par un escalier et un ascenseur pour personnes handicapées ?

• Actuellement, les jours ouvrables, 22 trains (11 dans chaque sens) passent sans s'arrêter.
• Les arrêter ne gênerait nullement la circulation des trains de l'axe principal Bx Pessac.

Sur la ligne 41 les bus circulent toutes les 20' en heures creuses et desservent notamment la station « Arts et Métiers » de la ligne B du tramway et le quartier de Thouars de Talence.

• Les temps de parcours de la gare de la Médoquine à Bx St Jean (5'), à Caudéran-Mérignac (8'), à Bx St Louis Ravezies (20'), à Blanquefort (40'), soit un gain de temps très important pour les populations voisines de la gare ou desservies par la ligne 41 et ses correspondances.

La création de ce point multimodal soulagerait par ailleurs aux heures de pointe la ligne B du tramway empruntée par des étudiants et scolaires venant ou allant à la gare de Bx St Jean.

La correspondance en gare de Bx St Jean entre trains est plus commode qu'une correspondance entre trains et trams ou bus.

Les principaux travaux à réaliser par RFF :

• relever le niveau du quai situé entre les 2 voies de ceinture.
• remplacer 2 ou 3 supports caténaires situés sur le quai par des supports en porte-drapeau.
• installer une signalétique et une billetterie.

Ce projet est évoqué dans l'étude confiée à *Egis-rail* (à échéance du T.C.S.P. = soit 10 ans environ) de façon presque confidentielle.

Attendre encore 10 ans pour exploiter un potentiel existant (infrastructure et matériel roulant) dans cette zone à forte densité de transit est totalement incompréhensible alors que les travaux pourraient être réalisés ***en moins d'un an***, pour un coût bien inférieur à de nombreux aménagements routiers dont l'utilité est loin d'être évidente pour le citoyen de la CUB.

Dommage que lors de la construction du Pont cette solution n'ait pas été envisagée. Encore fallait-il en discuter en conseil communal ?

Une 2° étape consisterait à créer à Talence Médoquine une gare origine-terminus.

Outre les trains actuels continuant à s'arrêter comme indiqué ci-dessus, des navettes ferroviaires circuleraient à intervalles réguliers entre Talence Médoquine d'une part et Bx St Louis-Blanquefort d'autre part, créant ainsi une liaison transversale située entre les boulevards périphériques et la rocade, avec possibilité de création d'arrêts aux intersections avec les lignes A (à Fontaine d'Arlac) et D (point à déterminer).

Les travaux à réaliser par RFF pour cette 2ème étape:

• Remplacement des aiguillages situés au-delà du pont de Peybouquet.
• Installation de signaux de départ pour les trains rebroussant.

Ces installations seraient télécommandées par le poste central de Bx St Jean (qui télécommande déjà aiguillages et signaux de la bifurcation de la Médoquine situés de l'autre côté du pont de la rue de la vieille tour).

Echéance de réalisation : 2 à 3 ans selon la charge de travail du bureau d'études signalisation de la SNCF.

Ces travaux ne créeraient pas de circulation supplémentaire entre Bx St Jean et Talence Médoquine (la ligne à double voie étant saturée) et constitueraient une étape intermédiaire avant la création de la LGV Bx-Espagne ou **une 3° étape** serait alors envisageable avec prolongement des navettes Blanquefort, Bx St Louis jusqu'à la gare de Bx St Jean.

Germain Suys, association Adecats, ingénieur SNCF, ex-directeur des projets d'infrastructures.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qui connaît les articles 49 et 50 de la loi du 18 juillet 1837 sur l'administration municipale et le décret N° 92-180 du 26-02-1992 inscrits désormais dans l'article L2132-5 du Code Général des Collectivités Territoriale (C.G.C.T.) qui donne le droit à un contribuable (inscrit au rôle de la Commune) d'exercer une action en justice dans l'intérêt de la Commune en lieu et place de celle-ci ?

Voici cet article : « Tout contribuable inscrit au rôle de la Commune a le droit d'exercer, tant en demande qu'en défense, à ses frais et risques, avec l'autorisation du Tribunal Administratif, les actions qu'il croit appartenir à la commune, et que celle-ci, préalablement appelée à en délibérer, a refusé ou négligé d'exercer.»

Pourquoi parler de ces textes ?

Parce qu'à Talence, cette procédure va être mise en œuvre afin de faire rembourser à la Commune l'excédent d'indemnité illégalement perçu par Mr le Maire de 2001 à 2008 (environ 9000 euros).

Savez-vous que c'est après un recours en application du CGCT par un contribuable parisien contre son maire, devenu par la suite Président de la République que l'action a abouti en 2001 à un arrêt de la Cour de Cassation définissant le statut judiciaire du Président de la République ?

C'est ce que révèle Bernard PACTEAU, Professeur à la Faculté de droit de Bordeaux dans un exposé remarquable où il analyse l'évolution dans le temps de cette procédure originale.

Deux courriers adressés au Maire pour l'inviter à régulariser sa situation sont restés sans réponse, cette procédure sera suivie au nom de l'égalité entre citoyens, de la morale, de l'éthique.

Pour en savoir plus, vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de Germain Suys: http://gsuys.free.fr

Dernière minute … **Référendum local sur Thouars. Après 10 ans de tergiversations, la ville de Talence n'a aucun projet sérieux pour Thouars. Aucune amélioration n'apparaît clairement dans le projet de requalification de Thouars. Le programme: refaire ce qui existe déjà, en plus mal, et casser ce qui marche … Ce gaspillage insensé doit cesser. La population s'est prononcée à plusieurs reprises. Le désaccord devient unanime. L'association ADECATS demande un référendum local concernant la requalification de Thouars.**

CONSEILS COMMUNAUX

Aux dernières élections municipales nous avions défendu un vrai projet visant à plus de participation des habitants aux projets et aux décisions qui les concernent, presque un néant dans ce domaine à Talence.

Les conseils communaux, mis en place en 2006, et élément phare de ce qu'on nous vend comme étant de la participation, sont dans la droite lignée de ce qu'on aime à Talence : organiser des réunions d'informations descendantes, un tête à tête classique entre représentants de la municipalité et citoyens, où les uns apportent la bonne nouvelle aux autres et répondent aux questions.

Si des habitants ont été tirés au sort pour participer aux conseils, les présidents désignés sont des adjoints au maire et souvent on n'entend qu'eux lors des réunions publiques. La domination symbolique de l'élu et du savoir technicien en somme.

A quand des conseils dans lesquels les habitants peuvent travailler ensemble? Des conseils qui éveillent l'intérêt des habitants du quartier ? A partir de projets, de propositions émanant d'eux? Des conseils qui se saisissent de la richesse associative des quartiers ? Sans que cela passe d'abord par la mairie ou pour aborder autre chose que les problèmes de circulation, de stationnement et de poubelles sur les trottoirs - problèmes largement débattus lors d'autres réunions : *parlons vie-parlons ville*, comités de quartier, etc. Il est souvent dit que les conseils servent à « faire remonter » les questions, les attentes des habitants, c'est très bien, mais une fois arrivées « en haut », que se passe-t-il ? Quel est le rôle des habitants ? Quelles sont leurs possibilités, à travers les conseils communaux, d'agir concrètement dans leur quartier ?

Si certains conseils se réunissent plus souvent que d'autres, leur fonctionnement montre que, dans notre ville, faire participer les habitants de façon autonome, responsable et en toute transparence, au développement de notre commune n'est pas la priorité. On utilise des vieilles recettes pour une démarche qui demande imagination et innovation dans les méthodes utilisées, et cohérence des différents dispositifs existants pour éviter les doublons.

En attendant, une belle opération de communication qui permet de remplir les salles lors de réunions d'information classiques et descendantes, en les vendant comme des réunions de conseils communaux : l'Agenda 21, le TCSP... et qui remplit bien les pages du journal local !

D'ailleurs, la démocratie participative à Talence est sous la responsabilité du service communication, pas d'élu en charge de l'animation et de la coordination du dispositif global, pas de service spécifique non plus comme cela existe ailleurs.

De la communication pour rester dans le vent !

Petra Rosay http://collectif.citoyen.talencais.over-blog.com/

SOS L'IMPASSE AGNES EN DETRESSE

Je lis votre revue lors de chaque sortie et je trouve que ce que vous faites est super. Au moins, vous n'avez pas peur des mots ni de taper dans la fourmilière! Il est fondamental qu'il y ait des personnes comme vous pour mettre le doigt sur ce qui ne va pas au sein de notre Commune.

Pour ma part, cela fait 3 ans que j'essaie tant bien que mal de mettre mon coup de pied dans la complexité et la lenteur administrative de notre chère commune. Nous habitons depuis 2001 au fond d'une impasse, l'impasse Agnès, à Talence (près de la croix de Leysotte). Cette impasse n'est pas goudronnée, n'a pas de trottoir, ni le gaz de ville et ne comporte qu'un éclairage public sur sa moitié. Le gros problème de cette impasse? Nous n'avons pas le tout à l'égout, et même pas de fosse septique! Toutes les habitations fonctionnent sur le système de puisards individuels... Depuis 2004, nous essayons de faire installer le tout à l'égout ! Où est le hic me direz-vous ? … lire la suite sur le blog:

http://dazibao.talence.over-blog.com

Tatiana de Biasi - 13 impasse Agnès - Tél. 0673474084

LA RONDE DU FORUM

Avez vous remarqué cette drôle de manifestation, chaque jeudi, à 17h30 devant le forum? Qui sont-ils à tourner inlassablement ? Des enseignants des écoles de Talence, des parents d'élèves, des élus, de simples citoyens inquiets pour l'avenir du Service Public d'Education, inquiets pour l'avenir de l'école maternelle.

Cela vous semble fou, que cette exception française vieille de plus d'un siècle, que de nombreux pays nous envient et que même Obama veut copier en créant des écoles maternelles pour les classes défavorisées - puisse être menacée ?

Oui, selon la même logique que celle qui menace l'hôpital public, réduire les coûts comme l'impose la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Cela commence petit à petit, par la toute petite section (les 2-3 ans) qui est tellement importante pour les enfants des familles socialement défavorisées, les enfants des familles non francophones, et qui accueille aussi les enfants de presque 3 ans.

Comment ? En fermant les classes, car ces enfants ne sont pas comptés dans les effectifs. Puis en mettant en place les "jardins d'éveil" dans les locaux des écoles maternelles, comme cela va être "expérimenté" à la rentrée prochaine dans de nombreuses villes.

Qui ne se réjouirait pas de la multiplication des solutions de garde pour la petite enfance, où tellement de familles sont en attente d'une place?

Oui, mais pour les municipalités il est très intéressant d'utiliser les locaux des maternelles plutôt que de construire de nouveaux bâtiments. Avec la subvention de la CAF et la participation financière des familles comme pour une place de crèche, on a ainsi une solution très intéressante économiquement pour une municipalité. Osons le dire, beaucoup plus intéressante financièrement que de payer le fonctionnement des classes de maternelle, de rémunérer du personnel municipal pour les maternelles, entretenir des locaux pour l'Ecole Publique gratuite et ouverte à tous.

Sauf que ce ne sera plus l'Ecole, mais une garderie. Et les familles devront payer, donc ce ne sera pas ouvert à tous.

Et quand ce processus sera amorcé avec la toute petite section, il suffira de continuer avec la petite et la moyenne section pour s'aligner sur les autres pays européens. Car le saviez vous, l'OCDE a pointé que la scolarité est de 2 ans plus longue en France que dans les autres pays européens.

Alors, si vous pensez vous aussi que l'on ne peut pas se passer de l'Ecole Maternelle qui est une véritable école et non une garderie, si vous êtes attaché à l'Ecole de la République, publique, laïque, gratuite et ouverte à tous, alors venez vous aussi nous rejoindre.

Non aux jardins d'Eveil à la place de l'Ecole Maternelle parce que l'éducation est notre avenir à tous.

Collectif Talence-Villenave d'Ornon pour la défense du Service Public d'Education http://www.uneecole-votreavenir.org

Souscription : 1, 5, 10, 15 euros ou + à l'ordre de « association Dazibao, journal citoyen talençais » adressé au siège du journal.
Participez à la diffusion en tant que Fap ou Fapesse (facteurs à pied volontaires) dans votre rue et d'autres que vous choisirez.
Contactez le siège CoorCiTal *alainmuraine@wanadoo.fr* Tél.0556040491 Le nombre d'exemplaires distribués sera fonction des rentrées d'argent et des Faps

Dépositaires du journal Dazibao

Boucherie P. Boullet, 513 cours de la Libération
Inkeuro, 5 rue René Balloux
Pharmacie Barbe, 89 cours Gambetta

Restaurant le Vigneron, 225 Rte Toulouse
Carpe Diem, 100 avenue Roul
Café de Georges, place Alcala de Henarès

écrire pour faire exister le pouvoir citoyen

Siège du journal : 11 ter rue professeur Roux 33400 Talence
Adresse électronique : *journaldazibao@wanadoo.fr*

Vous pouvez recevoir par Internet les prochains numéros du journal en couleur ainsi que nos infos. Il suffit d'en faire la demande en mentionnant vos coordonnées.